

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026



NOTRE MISSION

Assure la protection du public, veille à la qualité des services et valorise l'ergothérapie pour favoriser l'autonomie de la population dans ses activités quotidiennes.

NOTRE VISION

Promouvoir l'accessibilité à l'ergothérapie par une approche collaborative fondée sur l'expertise unique de la profession et la pleine occupation du champ d'exercice avec compétence.



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

NOS VALEURS

COLLABORATION

Valoriser la contribution des partenaires dans l'ensemble de nos activités et favoriser l'agilité par un leadership mobilisant.

ÉQUITÉ

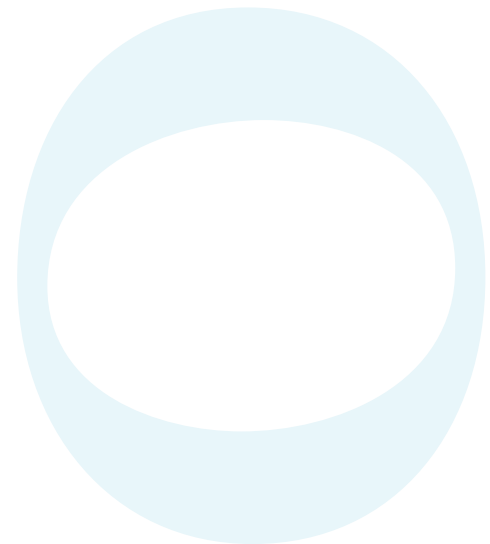
Agir avec ouverture, impartialité et discernement dans un esprit de respect.

COMPÉTENCE

Offrir des services de qualité par notre expertise et notre engagement envers le public et les membres.

INNOVATION

Agir avec audace et proactivité, propulser l'Ordre et la profession par la création de valeur.



PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026

Un plan mobilisateur pour l'équipe et les partenaires de l'Ordre

Le plan stratégique 2023-2026 de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) s'inscrit dans la continuité tout en s'ancrant avec lucidité dans son contexte actuel. L'évolution démographique, le rôle sociétal de l'ergothérapeute, la pénurie de main-d'œuvre, les changements législatifs et les nouvelles technologies sont autant de facteurs qui influencent l'Ordre. Pour favoriser la qualité et

l'accessibilité des services en ergothérapie dans l'intérêt du public, c'est donc sous le signe de la performance, de la collaboration et du rayonnement que se déroulera le prochain cycle stratégique de l'Ordre. Il s'assurera de mettre en valeur l'expertise, l'étendue et le bénéfice de la pratique en ergothérapie comme levier de protection du public.

AXES	ORIENTATIONS	OBJECTIFS
Une notoriété accrue dans l'intérêt du public <i>Assurer la compréhension du rôle et le rayonnement des ergothérapeutes et de l'Ordre</i>	1. Positionnement et valorisation	a. Canaliser la présence et l'implication de l'Ordre sur la place publique dans les dossiers sociétaux prioritaires
Des relations pertinentes et durables <i>Mobiliser les partenaires et resserrer les liens avec les membres</i>	2. Partenariats stratégiques 3. Engagement	a. Renforcer la relation avec les partenaires clés et travailler en collaboration pour favoriser l'accessibilité et le développement de la profession a. Favoriser la pleine participation des membres à la mission de l'Ordre b. Dynamiser la réciprocité des relations avec la relève et les candidats à la profession
Une organisation performante <i>Assurer la pérennité organisationnelle et soutenir l'évolution de l'Ordre</i>	4. Agilité et efficacité organisationnelle	a. Offrir un milieu de travail mobilisant, bienveillant et stimulant qui favorise l'autonomie, l'initiative et le développement individuel et collectif b. Optimiser les processus internes, les mécanismes de protection du public et la priorisation des activités c. Diversifier les sources de revenus autonomes et assurer une saine situation financière